
COMPLÉMENT

DES

ORDONNANCES ET JUGEMENTS

DES

GOUVERNEURS ET INTENDANTS DU CANADA,

PRÉCÉDÉ DES

COMMISSIONS DES DITS GOUVERNEURS ET INTENDANTS

ET DES

DIFFÉRENTS OFFICIERS CIVILS ET DE JUSTICE.

CHAPITRE PREMIER.

COMMISSIONS DES GOUVERNEURS ET INTENDANTS.

Commission de François 1^{er}. à Jacques Cartier, pour l'établissement du Canada, du 17^e. Octobre 1540. ()*

François, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

COMME pour le désir d'entendre et avoir connaissance de plusieurs pays qu'on dit inhabités, et autres être possédés par gens sauvages, vivans sans connaissance de Dieu et sans usage de raison, eussions dès-pie-ça (†) à grands frais et mises, envoyé découvrir les dits pays par plusieurs bons pilotes, et autres nos sujets de bon entendement, savoir et expérience, qui d'iceux pays nous auraient amené divers hommes que nous avons par longtems tenus en notre royaume, les faisant instruire en l'amour et crainte de Dieu et de sa sainte loi et doctrine chrétienne, en intention de les faire remener es dits pays en compagnie de bon nombre de nos sujets de bonne volonté, afin de plus facilement induire les autres peuples d'iceux pays à croire en notre sainte foi ; et entr'autres y eussions envoyé notre très-cher et bien amé Jacques Cartier, lequel aurait découvert grand pays de terres de Canada et Hochelaga faisant un bout de l'Asie du côté de l'occident ; lesquels pays il a trouvé (ainsi qu'il nous a rapporté) garnis de plusieurs bonnes commodités, et les peuples d'iceux bien fournis de corps et de membres et bien disposés d'esprit et entendement ; desquels il nous a semblablement amené aucun nombre, que nous avons par long-

(*) *Histoire de la Nouvelle-France*, par Lescarbot, page 397, et *Mémoires sur les Possessions en Amérique*, tome III, page 280.

(†) *Dès-pie-ça*—Vieux mot qui signifiait : il y a longtemps ou depuis longtemps.